



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 décembre 2014

Le Conseil communal proposera à l'assemblée primaire un crédit complémentaire pour l'installation de la ventilation et de la climatisation à la Maison de Commune, pour un devis présenté à hauteur d'environ CHF 495'000.—HT.

En parallèle à la réalisation des travaux de rénovation de la 2^{ème} étape de la Maison de Commune, une évaluation a également été menée pour dynamiser la salle d'exposition. A ce titre, le Conseil communal a donné son accord pour :

- restaurer plusieurs œuvres de la collection communale,
- installer un système de surveillance pour l'hygrométrie des salles d'exposition,
- un concept muséographique de l'espace culturel de la Maison de Commune,

Un mandat a été accordé au consortium Héritier & Cie SA et Héritier R. & Fils SA pour les travaux de génie-civil liés au PGEE (plan général d'évacuation des eaux usées), à Montorge. La Ville de Sion participera à hauteur de 10 % pour les frais engagés par la Commune de Savièse dans ces travaux

Le Conseil communal attribue au bureau CSD Ingénieurs SA, Sion, l'investigation technique à mener sur le contrôle de la qualité des eaux de percolation pouvant s'écouler dans les eaux de surface ou s'accumuler dans le sous-sol, dans le cadre de la nouvelle zone de détente et de sports.

Les réservations de salles pour des soirées politiques susceptibles d'inviter des personnes controversées seront préalablement annoncées à l'administration communale avec l'indication des personnes invitées.

Le Conseil communal a décidé de répondre favorablement à l'offre d'easyvote pour distribuer pendant une année sa brochure d'aide aux votations (4 éditions) à tous les jeunes de 18 à 25 ans. La commission de la jeunesse est invitée à tirer un bilan après une année de cette action easyvote.

Le Conseil communal a donné son accord pour la réalisation d'un couvert ouvert, au Nord du couvert communal de Binii. Des bâches de protection seront ajoutées à ce couvert.

La société MTS, à Granges, a été mandatée pour la fourniture d'une nouvelle tente communale. La maison Leuenberger SA a été mandatée pour la fourniture d'une remorque pour les besoins du service des travaux publics.

Le droit de cité de la Commune de Savièse a été accordé aux personnes suivantes :

- Mme Myriam Purcalla Bonilla et son enfant Jonas Purcalla Bonilla,
- les époux Vitor Pereira da Cunha et Cristiana Moreira Pereira et leur fille, Eleonor Pereira da Cunha

La société Heineken n'ayant pas accepté les conditions fixées par le Conseil communal, l'exclusivité pour la vente des bières à l'intérieur des établissements propriétés de la Commune est annulée.